

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2021

LUTTE CONTRE LA FRAUDE À L'IDENTITÉ DANS LE CADRE DES MINEURS NON
ACCOMPAGNÉS - (N° 3443)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par

M. Dirx

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« de facto ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.